

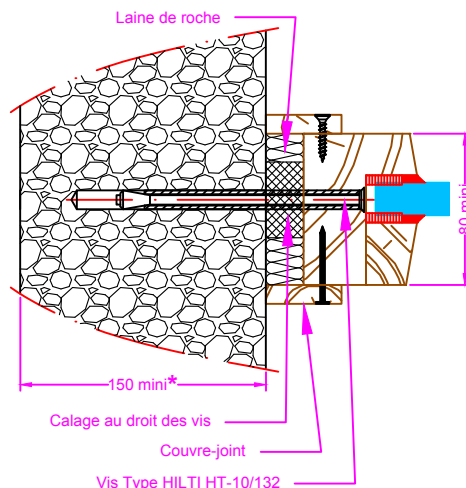
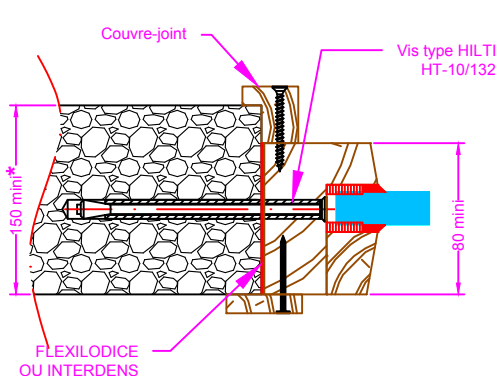
Généralités : Cette notice s'applique aux châssis vitrés EW30, EI30 et EI60 ainsi qu'aux châssis ouvrants EW et EI30.

CONSTRUCTIONS SUPPORT

- Structure rigide:**
- Voiles en béton armé ayant une masse volumique d'au moins 2200 Kg/m³ et d'une épaisseur d'au moins 150 mm.
 - Maçonneries ou parois en béton léger ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m³ et d'une épaisseur d'au moins 150 mm.
 - Béton plein ou parpaings pleins ayant une masse volumique d'au moins 850 Kg/m³ et d'une épaisseur d'au moins 150 mm.
 - Béton cellulaire ayant une masse volumique d'au moins 500 Kg/m³ et d'une épaisseur d'au moins 150 mm.
 - Carreaux de plâtre ayant une masse volumique d'au moins 800 Kg/m³ et d'une épaisseur d'au moins 150 mm.
- Structure flexible:**
- Epaisseur mini de 98 mm à double parement classée EI 60 minimum pour châssi EW 30; EI 30 et EI 60. Le montage s'effectue suivant les prescriptions du DTU 25.41.
- Châssis vitrés:**
- Epaisseur mini de 80 mm en EI30 et 98 mm en EI60. La résistance au feu d'un ensemble vitré est déterminée par la résistance au feu de l'élément ayant la plus faible résistance.

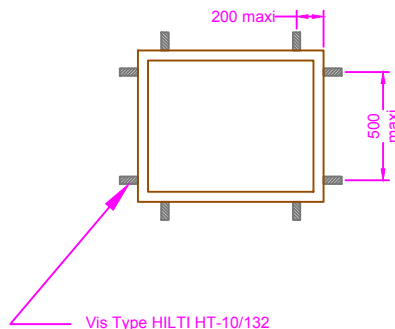
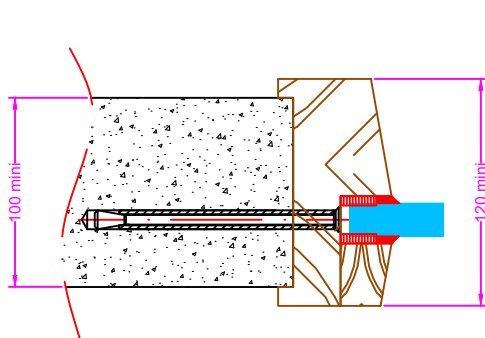
Vissage dans structure rigide:

Fixation : Vis et chevilles type HILTI HT-10/132 au pas maxi de 500 mm pour le béton.
 Etanchéité : Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les calfeutremments de 5 à 25 mm. Pour les calfeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du FLEXILODICE ou INTERDENS pour bourrage à refus.



* Dans le cas des Châssis ouvrants et châssis grand écran, l'épaisseur mini de la paroi béton est de 100 mm

Cas du montage à l'avancement dans cloisons de **carreaux de plâtre uniquement** avec feuilure à brique (calfeutrement = 0 mm)
Châssis ouvrants et grand écran uniquement



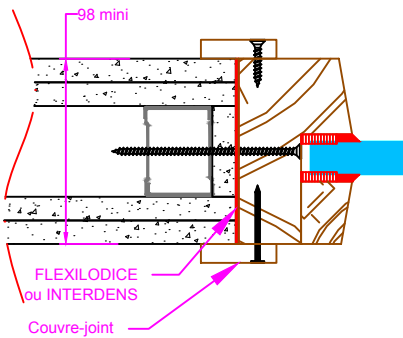
Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.

CHÂSSIS VITRÉS

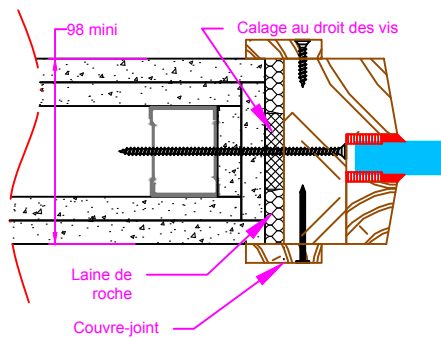
Vissage dans structure flexible existante:

Vissage au travers des montants boxés ou montants renforcés ep 2 mm avec vis Ø 4 mini. Bourrage de laine de roche à refus + couvre-joint optionnel de 40 x 10 mm mini pour les calfeutremments de 5 à 25 mm. Pour les calfeutremments inférieurs à 5 mm, utiliser du flexilodice ou interdents pour bourrage à refus.

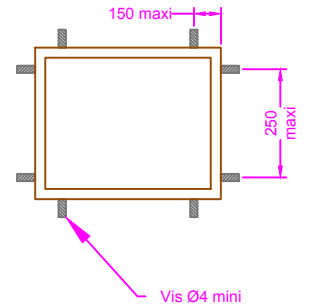
Exemple dans cloison existante avec 1 languette et jeu inférieur à 5 mm



Exemple dans cloison existante avec 2 languettes et jeu jusqu'à 25 mm



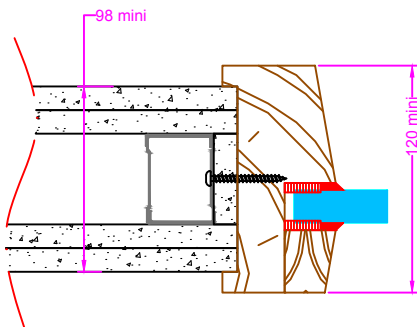
Positionnement des fixations avec cloison flexible



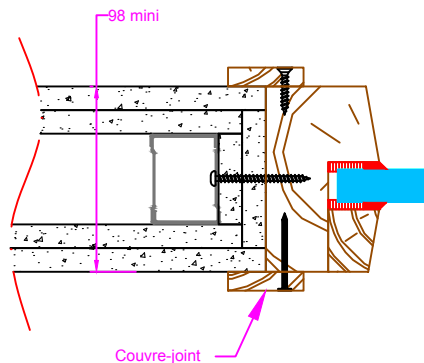
Vissage dans structure flexible à l'avancement :

Vissage avec vis Ø 4 mini, permettant une pénétration de 20 mm mini dans le châssis.

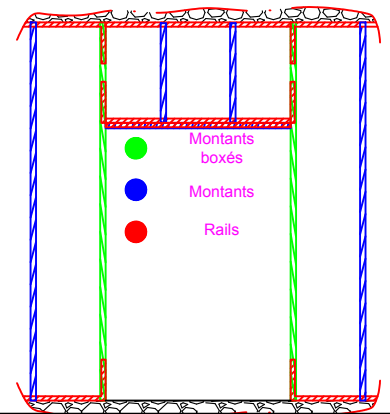
Exemple à l'avancement avec 1 languette et feuillure à brique



Exemple à l'avancement avec 2 languettes et couvre joints



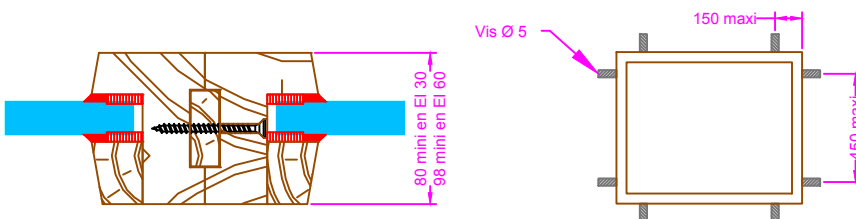
Structure support du bloc-porte conforme au DTU 25.41



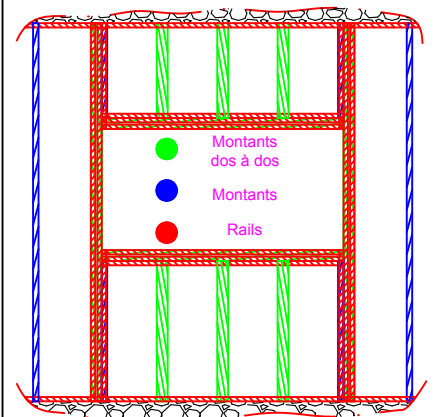
L'encadrement du châssis peut être réalisé avec des rails renforcés types Knauf UA 48/30 ep2mm + equerres UA

Liaison sur une autre menuiserie :

La liaison du châssis vitré, à un châssis vitré ou à un bloc-porte simple action ou à un bloc-porte double action, se fait au travers d'une fausse languette dim 40x15mm avec une vis Ø5 x 60 au pas maxi de 450mm.



Ossature renforcée en cas d'allège



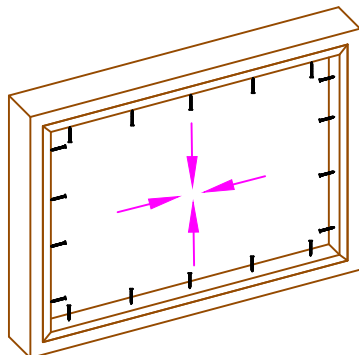
Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.

CHÂSSIS VITRÉS

Pose du vitrage:

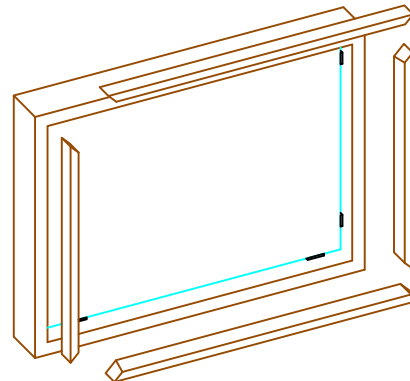
Étape 1 :

Dévisser les parcloles maintenant le vitrage



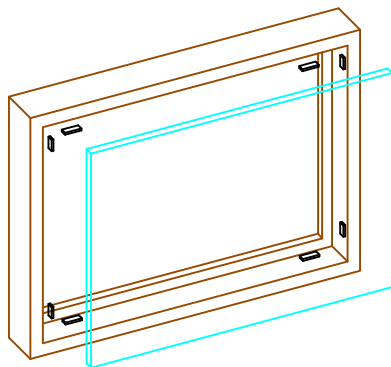
Étape 2 :

Déposer et conserver les parcloles



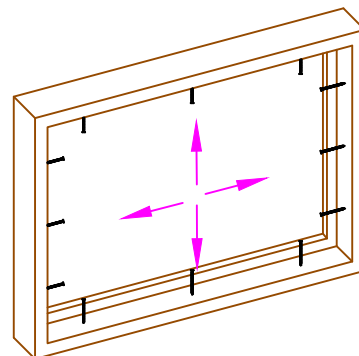
Étape 3 :

Déposer le vitrage et conserver les cales de jeu



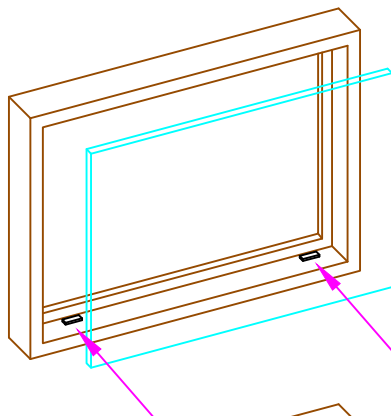
Étape 4 :

Fixer le cadre du châssis à son support suivant les préconisations pages précédentes



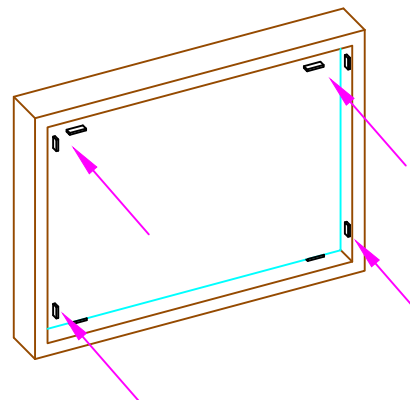
Étape 5 :

Après avoir posé deux cales dans la traverse basse de la feuillure, remettre en place le vitrage



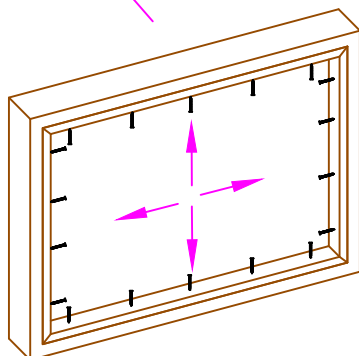
Étape 6 :

Caler le vitrage dans les coins avec les cales fournies



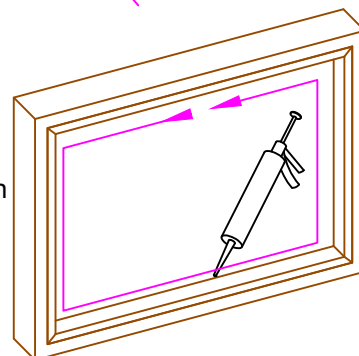
Étape 7 :

Repositionner et visser les parcloles



Étape 8 : Masticage

Appliquer un cordon continu de mastic fourni entre le vitrage et la parclose, asperger généreusement le cordon d'eau savonneuse et racler l'excédent avec un lisseur de joint. Répéter l'opération sur l'autre face.



Les éléments de fixation et de calfeutrement ainsi que les couvre-joints ne sont pas compris en fourniture avec les blocs-portes commercialisés par la société Crouzilles.